



UCLG AFRICA
United Cities and Local Governments of Africa
Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique
CGLU AFRIQUE



ARDCI
Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire



UVICOCI
Union des Villes
et Communes de
Côte d'Ivoire

PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU RÉSEAU DES DIRECTEURS DES SERVICES TECHNIQUES DES VILLES ET TERRITOIRES D'AFRIQUE

"Africa TechNet"



Africa TechNet

Formation sur le thème :

**"DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES ET CHANGEMENTS
CLIMATIQUES : RÉALITÉS, CONTRAINTES ET OPPORTUNITÉS"**

Organisée par CGLU Afrique en partenariat avec ENERGIES 2050



Financée par :



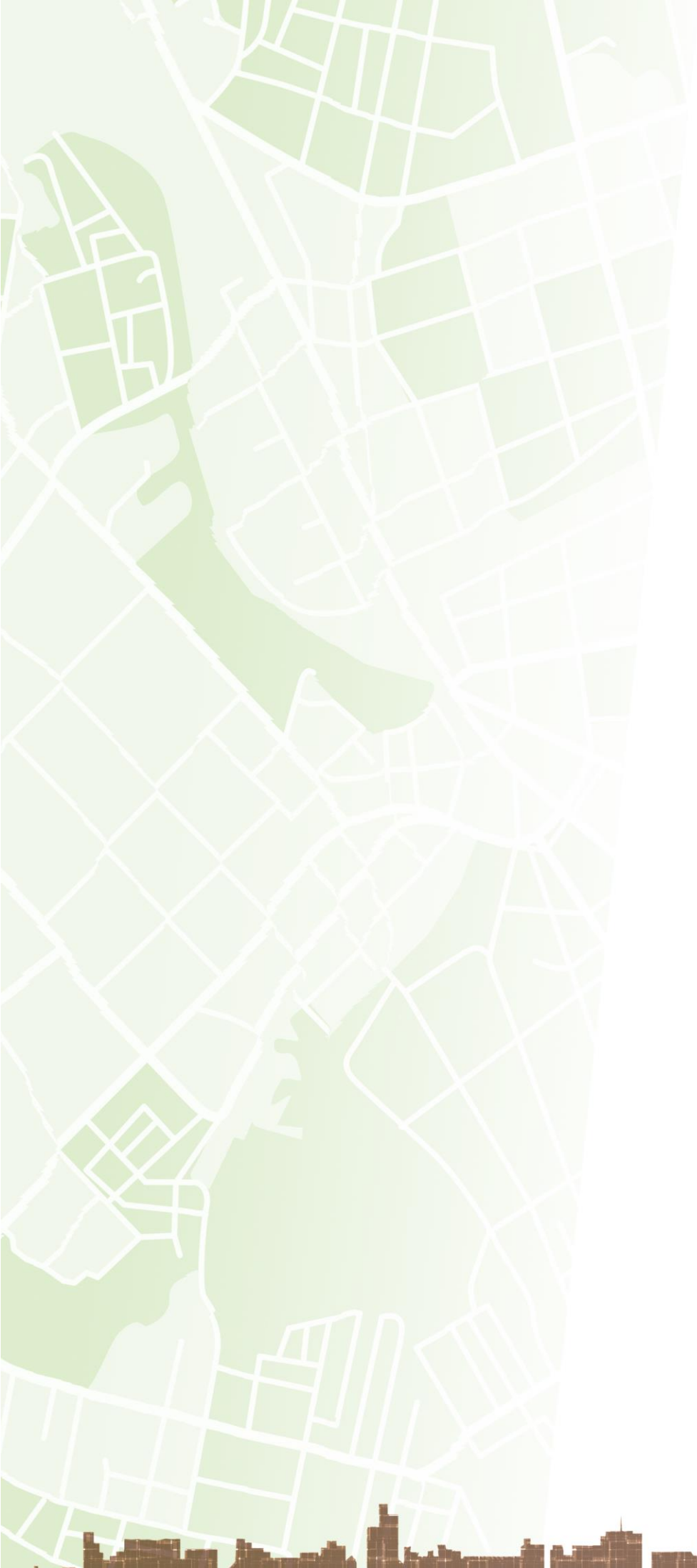


Table des matières

1. Préambule	1
2. Thématique de la première formation des Directeurs des Services Techniques	2
2.1. Contexte	2
2.2. Objectifs de la formation « Développement des territoires et changements climatiques : réalités, contraintes et opportunités ».....	3
2.3. Contenu de la formation	4
3. Date/lieu de la réunion et ordre du jour	5
Annexe 1 : Programme de la réunion	6

Réseau des Directeurs des Services Techniques des villes et territoires d'Afrique « Africa TechNet »

1. Préambule

Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU Afrique) est la voix commune de l'ensemble des Gouvernements locaux africains et leur organe représentatif au sein des différentes instances partout dans le monde. En vertu de sa création et de ses statuts, CGLU Afrique est maintenant reconnue comme la voix unie des Gouvernements locaux du continent. Les démarches entreprises par CGLU Afrique ont permis aux Gouvernements locaux d'être reconnus comme des partenaires essentiels dans le processus de refondation et de reprofilage du continent africain, en ce qu'ils sont désormais admis comme les canaux sans lesquels les Objectifs de Développement Durable (ODD) ne peuvent être atteints.

Le rôle de CGLU Afrique est de contribuer, d'une part, au renforcement des Gouvernements locaux et de leurs associations afin d'améliorer la gouvernance locale et la fourniture des services publics par des politiques soutenables appropriées et en accord avec les politiques nationales et régionales et, d'autre part, à l'habilitation des institutions gouvernementales locales à remplir leurs mandats.

Afin de faire face au contexte, aux défis et aux obstacles majeurs des Gouvernements locaux africains et en accord avec la vision, la mission et les priorités établies selon leurs circonscriptions respectives, CGLU Afrique a adopté la vision stratégique suivante :

“L’instauration et la consolidation soutenue du Gouvernement local comme sphère distincte de Gouvernement et le développement du réseau de CGLU Afrique, favorisent l’inclusion des besoins réels des populations africaines dans le processus de développement et de coopération, contribuant ainsi à améliorer leurs conditions de vie”.

Pour transformer cette vision stratégique en résultats concrets, CGLU Afrique a mis en œuvre un certain nombre d'actions, parmi lesquelles le renforcement des réseaux des cadres techniques, principaux collaborateurs des responsables locaux. Parmi ces cadres, les Directeurs des Services Techniques occupent une place centrale dans le dispositif de fourniture des services publics locaux.

La constitution et le renforcement du réseau des Directeurs des Services Techniques des villes et territoires d'Afrique prennent une résonance particulière avec la récente adoption des Objectifs de Développement Durable par les Nations Unies. L'objectif 11 "Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables" rappelle l'importance des villes, plaque tournante pour les idées, le commerce, la culture, la science, la productivité et le développement social.

Les Directeurs des Services Techniques des villes et territoires d'Afrique sont le bras technique de la fourniture des services publics locaux de base. En mettant en place les infrastructures et équipements supports de la fourniture des services, les services techniques œuvrent pour une mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable en veillant à une meilleure efficacité.

La constitution du réseau se base sur une représentation équitable des cinq (5) régions du continent africain (Afrique de l'Ouest, Afrique du Nord, Afrique de l'Est, Afrique Centrale, Afrique Australe). C'est ainsi qu'un nombre près de 120 Directeurs des Services Techniques a été retenu.

A l'intérieur de chaque région, les Directeurs des Services Techniques retenus devront être représentatifs des divers types de collectivités territoriales : les collectivités de base (communes urbaines ou rurales), les départements, les provinces ou cercles et les régions.

2. Thématique de la première formation des Directeurs des Services Techniques

2.1. Contexte

Les changements climatiques et leurs conséquences constituent sans aucun doute un des plus gros défis auxquels nos sociétés sont aujourd'hui confrontées. Le réchauffement des températures, mais également les perturbations sur le climat qui y sont associées (montée du niveau des eaux, changement dans les régimes de précipitations, multiplication et hausse en intensité des événements climatiques extrêmes...), ont d'ores-et déjà des conséquences sensibles qui viennent exacerber des défis économiques, sociaux et environnementaux complexes, en particulier pour les pays en développement.

Face à cette réalité que personne ne peut remettre en question, la communauté internationale s'est progressivement mobilisée et se mobilise notamment au travers des négociations internationales sur le climat sous couvert de la Convention Cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). Ceci étant dit, force est de constater que les progrès ont jusqu'à présent été trop limités au regard des enjeux. L'établissement de l'accord de Paris, lors de la 21ème Conférence des Parties à la CCNUCC (COP21) en décembre 2015, a marqué une étape cruciale. Dans le cadre de cet accord, les Etats-Parties ont formulé des engagements sous la forme d'un document cadre, la CPDN (Contribution Prévues Déterminées au niveau National) dans lesquels chaque Etat a détaillé ses engagements en faveur de la lutte contre les changements climatiques. L'Accord de Paris est entré en vigueur le 4 novembre 2016 et, pour les Parties ayant ratifié l'accord, les CPDN ont vocation à devenir des CDN (Contributions Déterminées au niveau National) c'est-à-dire des plans d'action concrets.

Les villes et territoires, bien qu'officiellement non « négociatrices » sous couvert de la CCNUCC, occupent une place centrale dans la mise en œuvre de ces engagements et plus globalement dans l'application des mesures de lutte contre le changement climatique. Les villes abritent aujourd'hui plus de la moitié de la population et consomment 60 à 80% de l'énergie produite au niveau mondial. Les trois quart de nos émissions de gaz à effet de serre, à l'origine des perturbations climatiques actuelles, sont directement associés aux espaces urbains. L'ébriété énergétique des villes s'explique en grande partie par des besoins croissants en infrastructures, mobilité mais aussi en confort dans les bâtiments. Le secteur du bâtiment et de la construction, par exemple, représente à lui seul 40 % de l'énergie totale consommée et environ 35 % des émissions de gaz à effet de serre. À cela s'ajoutent également des impacts considérables sur la consommation de ressources ou encore la génération de déchets. Ces tendances devraient se maintenir, voire se renforcer. En 2050, 75 % de la population mondiale vivra dans les villes.

L'Afrique est particulièrement concernée, avec une expansion démographique sans précédent avec un doublement de sa population d'ici 2050 qui s'accompagnera d'un triplement du nombre d'urbains qui atteindra 1,34 milliards au milieu du 21^{ème} siècle. Le continent rassemble déjà plus d'un quart des 100 villes au monde connaissant la croissance urbaine la plus élevée et devrait compter trois mégalo-poles d'ici à 2025 : Lagos, Le Caire et Kinshasa¹. Dans certaines régions d'Afrique Subsaharienne, le stock de bâtiment actuel pourrait être multiplié par quatre voire cinq à l'horizon 2050², l'essentiel de cette expansion étant absorbé par des villes de petite ou moyenne taille avec des moyens limités. Au-delà des contraintes posées en matière d'accès à l'énergie et aux ressources, ces tendances accentuent fortement la vulnérabilité du continent aux effets du changement climatique.

Répondre aux besoins de base des populations d'aujourd'hui et à celles de demain est, dans ce cadre, un des plus grands défis que nous devons impérativement relever collectivement. Les décisions d'aujourd'hui pourraient conduire à des effets de verrou considérables et des impacts de long terme tant sur le plan de l'atténuation que de l'adaptation. L'organisation spatiale des territoires, le développement d'infrastructures adaptées, l'intégration des politiques, etc. détermineront les quantités et la nature de l'énergie à fournir pour relever les énormes défis de l'accès aux services de base qui se poseront dans les villes Africaines, qu'elles soient petites, moyennes ou grandes. Ces choix conditionneront également sur la durée la vulnérabilité des territoires face aux effets du changement climatique.

Apporter des réponses adaptées n'est pas aisé. L'espace urbain rassemble des systèmes intégrés, organisés selon des schémas complexes et de nature très variée selon que l'on considère les infrastructures, les équipements et les activités génératrices de biens ou de services, ou encore la satisfaction des besoins essentiels d'une population concentrée géographiquement. Il s'agit notamment d'assurer l'accès à l'eau, à l'énergie, à un réseau de transport adapté, à des logements de qualité, à l'alimentation, à la santé, à l'éducation, à la sécurité, à un réseau d'assainissement des eaux usées et de gestion des déchets, à un environnement sain, à un nombre suffisant d'emplois sains et décents, à l'équité sociale ainsi qu'à des notions plus personnelles telles que le bien-être ou le bonheur.

Ces systèmes sont interdépendants et cela est particulièrement visible dès lors qu'il s'agit des réseaux de transport, de gestion des eaux, de la distribution énergétique ou encore des réseaux de communication, c'est pourquoi il est important de souligner la nécessité d'une approche holistique de la ville tant dans l'analyse des défis qu'elle rencontre que des réponses à apporter. Cela sans parler des enjeux cruciaux du financement, du renforcement des capacités et des transferts de technologie, de la gouvernance et des compétences à l'échelle territoriale.

2.2. Objectifs de la formation "Développement des territoires et changements climatiques : réalités, contraintes et opportunités "

Chacun aura compris que, face à ces défis multiples, les problématiques de développement des territoires Africains face aux enjeux climatiques ne peuvent être adressées que sous couvert d'une approche systémique. Cela est néanmoins rendu délicat compte-tenu du manque de moyen, de la diversité des acteurs et de leurs intérêts parfois divergents, de la transversalité des problématiques, de la prépondérance du secteur informel et également des différences de cultures/traditions/climats

¹ UN-DESA, 2011, World Urbanisation prospects, the 2011 revision, UNDESA, the population revision, Avril 2011.

² Kitio V., 2013, Promoting Energy Efficiency in Buildings in East Africa, UNEP SBCL symposium 25-26 Novembre 2013 Paris, Global Action towards Resource Efficiency and Climate Mitigation in the Building Sector, <http://www.unep.org/sbci/pdfs/PromotingEEEastAfrica.pdf>

entre les régions. Transformer ces défis en opportunités demande une approche concertée et innovante de l'ensemble des acteurs et parties prenantes et la mise en place de nouveaux paradigmes de développement à l'échelle territoriale.

Dans ce cadre, l'objectif de la formation "Développement des territoires et changements climatiques : réalités, contraintes et opportunités", organisée à l'initiative de CGLU Afrique en partenariat avec l'Association ENERGIES 2050 sera, entre autres, d'aider à la compréhension et à la prise en compte des enjeux climatiques à l'échelle territoriale africaine. Il s'agira, également, d'identifier les stratégies, les outils, les techniques et les méthodes d'intégration de ces enjeux afin que chacun puisse adapter en conséquence ses pratiques personnelles et professionnelles. La formation aura pour ambition de renforcer les capacités des acteurs et de favoriser la fertilisation croisée et les synergies entre les différents domaines de compétences des territoires.

2.3. Contenu de la formation

La formation s'organisera sur deux jours et s'articulera autour de 5 modules thématiques :

- **Module 1 - Climat, Energie et transition énergétique**

Ce module constituera une introduction aux enjeux climatiques et énergétiques internationaux, en se basant notamment sur l'avancée des connaissances scientifiques, les principales politiques mises en œuvre... Une synthèse du dernier rapport du Groupe d'Experts sur l'Evolution du Climat (GIEC) sera présentée.

- **Module 2 - Enjeux et défis des territoires face aux enjeux climatiques : déclinaison territoriale et intégration des CDN dans la politique de la ville Africaine**

A travers ce module, un historique des négociations internationales sur les changements climatiques sera réalisé. Le protocole de Kyoto, l'Accord de Paris, les conclusions de la COP22 de Marrakech et les engagements CPDN/CDN des Parties ainsi que leurs déclinaisons aux niveaux territoriaux seront particulièrement présentés.

- **Module 3 – Adaptation, atténuation, énergies renouvelables et efficacité énergétique à l'échelle des territoires en Afrique**

Ce module rappellera les opportunités existantes tant en termes d'atténuation que d'adaptation dans les territoires Africains, en mettant en avant les co-bénéfices des politiques d'adaptation et de développement sur la réduction des émissions de GES. Des zooms spécifiques seront proposés sur les principaux leviers d'actions et notamment les bâtiments, le transport et la mobilité, l'habitat, le développement des infrastructures de base...

- **Module 4 – L'accès des territoires à la finance climatique et le besoin en renforcement des capacités humaines et matérielles**

La problématique du financement des politiques sera au centre de ce quatrième module. Seront notamment abordés les principaux mécanismes de financement et de soutien existants à l'échelle internationale mais aussi régionale et l'accès des territoires à ces financements. Un focus particulier sera également porté sur la transparence et le suivi de la mise en œuvre, notamment via la démarche MNV (Mesurer Notifier Vérifier) et la mise en place d'indicateurs de suivi.

- **Module 5 – Gestion des territoires : pour une approche concertée : quelles méthodes, quelles initiatives, quelles actions ?**

Ce dernier module portera sur le besoin d'une approche intégrée des territoires, dépassant la fragmentation des acteurs et des secteurs. Une présentation détaillée des actions de CGLU Afrique et d'ENERGIES 2050 dans ce domaine sera réalisée pour démontrer les possibles, inspirer le changement et mettre en avant des opportunités d'actions concrètes. L'initiative pour renforcer l'accès des villes et des territoires à la finance climat sera présentée.

Cette initiative mise en place par CGLU Afrique réside en la création d'une Task Force, dont ENERGIES 2050 est partenaire, visant à mettre en place un écosystème regroupant l'ensemble des acteurs pertinents pour accompagner les collectivités territoriales d'Afrique. L'objectif central est de faciliter l'accès des villes africaines au financement climat, notamment au Fonds Vert pour le Climat.

3. Date/lieu de la réunion et ordre du jour

L'Assemblée Générale du réseau se tiendra du 3 au 5 juillet 2017 à Abidjan (Côte d'Ivoire) et regroupera près de 120 Directeurs des Services Techniques. Quatre points seront abordés :

- La mise en place de la gouvernance du Réseau : Structuration du réseau des Directeurs des Services Techniques des villes et territoires d'Afrique en mettant en place une présidence et un bureau composé de Vice-Présidents venant de chacune des cinq (5) régions du Continent. Les membres du réseau en profiteront pour procéder à l'élaboration et à l'adoption du règlement intérieur du réseau.
- La définition des grandes lignes d'une feuille de route du réseau sur trois ans, ainsi que des objectifs à atteindre d'ici Africités 8 qui se tiendra en fin 2018. Sur cette base, les membres du réseau des Directeurs des Services Techniques des villes et territoires d'Afrique définiront les axes de travail pour l'année 2017- 2018.
- La présentation de l'Académie Africaine des Collectivités Locales (ALGA) et collecte du questionnaire envoyé aux participants pour permettre à ALGA de faire remonter les besoins en formation des Directeurs des Services Techniques des villes et territoires afin de mieux cibler son offre de formation.
- Le suivi de la formation des membres du réseau. CGLU Afrique retient le principe de l'organisation d'une formation annuelle au profit des membres du réseau. Le thème de cette première formation du réseau des Directeurs des Services Techniques des villes et territoire d'Afrique est "Développement des territoires et changements climatiques : réalités, contraintes et opportunités".

Annexe 1 : Programme de la réunion

HORAIRE	THEMES	PRESENTATEUR
Dimanche 2 juillet 2017		
15:30 – 18:00	Visite d'Abidjan	DGDDL, CGLU Afrique
Lundi 3 juillet 2017		
08:00 - 10:40	PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU RÉSEAU Présentation des membres du réseau Présentation des objectifs et des buts du réseau Présentation de la structuration du réseau Présentation des grandes lignes du règlement intérieur Echanges Réunions des Caucus Régionaux Elections des membres du Bureau	CGLU Afrique et DGDDL, Côte d'Ivoire
10:40 – 11:00	Pause-Café	
11:00 – 13:15	FEUILLE DE ROUTE Définition des activités et du budget sur 3 ans	Président du réseau "Africa TechNet"
13:15 – 15:00	Pause-déjeuner	
15:00 – 16:00	Présentation de l'Académie Africaine des Collectivités Locales (ALGA) de CGLU Afrique	ALGA
Mardi 4 juillet 2017		
09:00 – 10:00	Cérémonie d'ouverture de l'atelier de formation 1. Discours du Président de l'UVICOCI 2. Discours du Président de l'ARDCI 3. Discours du Secrétaire Général de CGLU Afrique 5. Discours du Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité 6. Présentation des membres du réseau "Africa TechNet"	Ministère de l'Intérieur, Côte d'Ivoire UVICOCI ARDCI CGLU Afrique
10:00 – 10:30	Pause-Café	
10:30 – 13:00	Module 1- Climat, énergie et transition énergétique	ENERGIES 2050
13:00 – 14:00	Pause-déjeuner	
14:00 – 16:00	Module 2 - Enjeux et défis des territoires face aux enjeux climatiques : déclinaison territoriale	ENERGIES 2050
16:00 – 16:20	Pause-Café	
16:20 – 18:00	Module 3 - Quels leviers d'actions prioritaires ? Production énergétique décentralisée et efficacité énergétique des bâtiments	ENERGIES 2050
18:00– 18:20	Conférence de Presse	DGDDL, Côte d'Ivoire CGLU Afrique Président du réseau "Africa TechNet"
Mercredi 5 juillet 2017		
09:00 – 10:30	Module 3 (suite) - Quels leviers d'actions prioritaires ? transport, l'habitat et la planification urbaine	Le ENERGIES 2050
10:30– 10:45	Pause-Café	
10:45 – 13:00	Module 4 - L'accès des territoires à la finance climatique	ENERGIES 2050
13:00 – 14:00	Pause-déjeuner	
14:00 – 16:00	Module 5 - Gestion des territoires pour une approche concertée	ENERGIES 2050
16:00 – 16:30	Pause-Café	
16:30 – 17:00	Cérémonie de Clôture Remise des Certificats de participation Mot de Clôture	Ministère de l'Intérieur, Côte d'Ivoire CGLU Afrique



UCLG AFRICA

United Cities and Local Governments of Africa
Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique

CGLU AFRIQUE

Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique

22, rue Essaadyine, Hassan - Rabat, Maroc

Tél : + 212 537 26 00 62 • + 212 537 26 00 63

Fax : + 212 537 26 00 60 • email : info@uclga.org

www.afriquelocale.org • www.localafrica.org

Twitter : [@UCLGAfrica](https://twitter.com/UCLGAfrica)

Facebook : [CGLU Afrique-UCLG Africa](https://www.facebook.com/CGLU-Afrique-UCLG-Africa)

Design – ENERGIES 2050

Membre de la Task Force pour accompagner les villes et territoires africains à accéder à la finance climat

